

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Rennes, le 27 septembre 2024

### **Bilan positif pour la voie de covoiturage sur la RN137 fonctionnement, respect des règles et contribution à la transition écologique**

Depuis sa mise en service en octobre 2023, la voie réservée au covoiturage sur la RN137, entre la RD34 et le giratoire d'Alma, sur une distance de 4,2 km, a démontré son efficacité. Après une première phase d'évaluation, nous observons des résultats encourageants, en termes de comportement des usagers, de compréhension de la signalisation et de fonctionnement (fréquentation des lignes de transport en commun et taux de covoiturage).

#### **Des jours clés : lundi, mardi et jeudi**

L'analyse des jours où les congestions sont les plus fortes, à savoir les lundis, mardis et jeudis, révèle que près de **300 véhicules** empruntent la voie de covoiturage sur le créneau **7h30 - 8h30**. Sur ces mêmes périodes, **moins de 10 véhicules en infraction** sont détectés chaque jour. Ces chiffres démontrent une bonne adhésion au dispositif et un respect notable de la part des usagers.

#### **Gains de temps pour les transports en commun et les covoitureurs**

Pouvoir circuler sur la voie réservée en période de congestion représente un réel avantage. Les gains de temps de parcours par rapport aux véhicules des autres voies y sont d'autant plus importants que la congestion est dure et étendue. Cette moindre vulnérabilité aux effets de la congestion garantit à ses utilisateurs une meilleure régularité de leurs temps de trajet. C'est particulièrement le cas des transports en commun qui bénéficient d'une voie bus en arrivée sur le carrefour giratoire d'Alma.

Les jours clés, en heure de pointe du matin, les gains moyens sont de l'ordre de 3 min pour les transports en commun et 2 min pour les covoitureurs par rapport à un trafic général qui parcourt en moyenne sur cette période de pointe la section en 8 min. Le gain maximum pendant cette heure de pointe peut, quant à lui, aller quotidiennement jusqu'à 6 min voire plus en cas d'incident ou d'évènement créant une congestion inhabituelle.

#### **Un engagement en faveur de la transition écologique**

Au-delà du gain de temps, cette voie réservée répond aux attentes sociétales en matière de mobilité durable et de transition écologique. En facilitant l'usage des transports en commun et du covoiturage, nous contribuons à la réduction de l'empreinte carbone des déplacements.

Ce premier bilan montre que la voie de covoiturage sur la RN137 fonctionne bien, que les objectifs d'utilisation et de sécurité sont atteints, et que la réponse aux enjeux environnementaux est au rendez-vous. Nous continuerons à suivre de près l'évolution de ce dispositif pour en garantir le succès et le bien-être des usagers.

#### **Contacts Presse :**

Nathalie Chouan – Responsable du service communication  
Tél : 02 99 33 46 56  
Service Communication de la DIR Ouest  
Tél : 02 99 33 47 05  
Email : communication.diro@developpement-durable.gouv.fr

#### **Direction Interdépartementale des Routes Ouest**

10, Rue Maurice Fabre  
CS 63108 - 35031 RENNES Cedex

## Le trafic sur la rocade et les voies pénétrantes: Une légère baisse constatée

Entre septembre 2023 et septembre 2024, une baisse moyenne de 1,3 % du trafic a été observée sur l'ensemble de la rocade de Rennes. Appliquée aux trafics moyens annuels de 2023, qui varient de 50 900 à 110 200 véhicules par jour selon les secteurs, cette diminution représente une baisse d'environ 700 à 1 500 véhicules par jour.

Concernant les voies pénétrantes, voici les trafics moyens journaliers annuels mesurés en 2023 à proximité immédiate de la rocade de Rennes :

- RN12 : 68 400 veh/j
- A84 : 41 400 veh/j
- RN157 : 65 400 veh/j
- RN137 : 56 000 veh/j
- RN24 : 32 300 veh/j

## Un vaste programme de travaux

La réalisation de la voie de covoiturage sur la RN137 s'inscrit dans un vaste programme de travaux, porté au travers du Schéma Directeur d'Agglomération et de Gestion de Trafic de Rennes. D'un montant total de 25 M€ pris en charge par l'État, le conseil régional de Bretagne, le Conseil Départemental d'Ille-et-Vilaine et Rennes Métropole, il comprend plusieurs actions pour améliorer durablement la mobilité sur notre territoire :

### Des mesures en faveur de la maîtrise de la congestion sur la rocade :

Création de voies d'entrecroisement dont les études se poursuivent,

Aménagement de portes comme celles de Cleunay, Les Loges,

Mise en œuvre de régulations d'accès à la rocade, dont la deuxième phase est en cours de réalisation, en rocade intérieure, sur les échangeurs de Beaulieu, ZI sud Est, les Loges et Angers, pour une mise en service début d'année 2025.

### Des mesures en faveur de l'intermodalité :

Création de voies réservées aux transports en commun et au covoiturage. Le prochain projet concernera la RN24 à l'arrivée sur Rennes, avec la réalisation d'une voie réservée aux transports en commun, dont les travaux préparatoires (dévoisement des réseaux) commenceront en fin d'année 2024.

### Des mesures d'informations aux usagers et en faveur d'une meilleure coordination entre les acteurs :

Déploiement de nouveaux équipements dynamiques (panneaux d'informations lumineux, caméras,...)

**Chaque jour, les agents des DIR interviennent sur la route pour votre sécurité, respectez leur travail, respectez-les.**

#### Contacts Presse :

Nathalie Chouan – Responsable du service communication  
Tél : 02 99 33 46 56  
Service Communication de la DIR Ouest  
Tél : 02 99 33 47 05  
Email : communication.diro@developpement-durable.gouv.fr

#### Direction Interdépartementale des Routes Ouest

10, Rue Maurice Fabre  
CS 63108 - 35031 RENNES Cedex

[www.diro.fr](http://www.diro.fr)



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
BRETAGNE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## Pour s'informer avant et pendant son déplacement

- Consultez les conditions de circulation sur le site de la DIR Ouest: [diro.fr](http://diro.fr)
- Suivez l'information routière Bison Futé : [bison-fute.gouv.fr](http://bison-fute.gouv.fr)
- Soyez attentif les panneaux d'informations lumineux

### Direction interdépartementale des routes Ouest

Toute l'année, sur les routes nationales de **Bretagne** et des **Pays de la Loire**, la DIR Ouest est garante de la **mobilité**, de la **sécurité** de millions d'usagers de la route et contribue au **développement des territoires** desservis. Cette mission de service public est portée par 800 femmes et hommes, **fiers** de leurs métiers, **fiers** de faire partie de la DIR Ouest, **fiers** d'être utiles.

La DIR Ouest est un service déconcentré du ministère de la Transition Écologique et de la cohésion des territoires.

Pour plus d'informations sur **la DIR Ouest** et ses **actions**, visitez notre site web: [diro.fr](http://diro.fr)

2024-45

#### Contacts Presse :

Nathalie Chouan – Responsable du service communication  
Tél : 02 99 33 46 56  
Service Communication de la DIR Ouest  
Tél : 02 99 33 47 05  
Email : [communication.diro@developpement-durable.gouv.fr](mailto:communication.diro@developpement-durable.gouv.fr)

#### Direction Interdépartementale des Routes Ouest

10, Rue Maurice Fabre  
CS 63108 - 35031 RENNES Cedex

[www.diro.fr](http://www.diro.fr)



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
BRETAGNE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*